



Fiche d'INSCRIPTION - Saison 2022/2023

MJC – Avrillé
www.mjc-avrille.asso.fr

Tél : 02 41 34 35 87

Adhérent Nouveau Oui Non

Nom -----

Prénom-----

Adresse-----

Code postal -----

Ville -----

Tel 1 -----

Tel 2 -----

e-mail-----

(e-mail à écrire en majuscules)

Adhésion 2022/2023

Déjà payée pour

Individuelle (pour une ou plusieurs activités) **16 €**

Familiale (à partir de 2 participants différents) **26 €**

Complémentaire **10 €**

J'autorise la MJC :

- à utiliser dans ses publications toute image prise au cours de ses activités.
- à communiquer mes coordonnées à l'intérieur de l'association pour les besoins de l'activité.

En cas d'opposition rayer le paragraphe concerné

J'ai pris connaissance de l'extrait des conditions générales sur le document joint.

Date / / 2022 Signature

1^{er} participant : Prénom ----- Nom-----

Date de naissance -----

Activité 1 : -----	Tarif Avrillé	Tarif extérieur
Jour----- Horaire-----	_____	_____
Activité 2 : -----	-----	-----
Jour----- Horaire-----	-----	-----

2^{ème} participant : Prénom ----- Nom -----

Date de naissance -----

Activité 1 : -----	Tarif Avrillé	Tarif Extérieur
Jour----- Horaire-----	_____	_____
Activité 2 : -----	-----	-----
Jour ----- Horaire -----	-----	-----

Modalités de règlement				
Possibilité en 3 fois (pas de centimes)				
Date	Mode	Montant	Banque	Débit
		,00 €		sept-22
		,00 €		déc-22
		,00 €		févr-23
	Espèces	,00 €		
	ANCV ou e.pass	,00 €	ou chèque de caution du même montant	
	CCAS	Joindre le check loisirs		

Total à payer

adhésion comprise

Selon vos revenus, vous pouvez bénéficier de la totalité de la cotisation pour tout enfant avec une prise en charge par le CCAS de la mairie d'Avrillé, à contacter au 02 41 37 41 21.

L'adhésion reste à la charge de la famille.

Extrait des conditions générales

Inscription

Toute inscription à une activité implique le paiement pour l'année entière. Les intervenants salariés sont en contrat à durée indéterminée et l'ouverture des cours est fixée chaque année en fonction du nombre d'inscrits au démarrage de l'activité.

L'activité peut être supprimée en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits.

Annulation

Il est possible d'annuler son inscription avant le démarrage de l'activité. Toute annulation au cours du 1^{er} trimestre doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au président de la M.J.C. accompagnée d'un justificatif : certificat médical, avis de mutation ...

Aucun remboursement ne sera possible après le 31 décembre 2022.

Certificat médical et aptitude

Pour les adultes (à partir de 18 ans) le certificat médical est requis pour les activités Danse et Bien-être. Il est valable 3 ans.

Pour les enfants et jeunes : Les parents sont invités à signaler toute difficulté de leur enfant et au besoin à fournir un certificat d'aptitude à la pratique de l'activité.

Sécurité et responsabilité

Les parents doivent veiller à respecter les horaires d'activités et s'assurer de la présence de l'intervenant avant de laisser leur enfant.

La MJC décline toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident en dehors des horaires de l'activité.



Activités - Saison 2022/2023

Petit aide-mémoire à votre usage

Rappel de vos inscriptions

Prénom ----- Activité -----

Jour ----- Horaire -----

Prénom ----- Activité -----

Jour ----- Horaire -----

Démarrage des activités : semaine du 19 septembre 2022

Rappel des échéances en cas de règlement fractionné

1^{er} encaissement
Septembre 2022

2^{ème} encaissement
10 décembre 2022

3^{ème} encaissement
10 février 2023

Montant

Montant

Montant

MJC : Allée Georges Brassens 49240 AVRILLÉ

☎ 02 41 34 35 87 – Mel : accueil@mjc-avrille.asso.fr

Accueil : mardi, mercredi, jeudi – 15 h / 19 h

www.mjc-avrille.asso.fr (à consulter régulièrement)